

EPREUVE SPORTIVE ORGANISEE SUR LA VOIE PUBLIQUE
Sans la participation de véhicules à moteur
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

DATE : 17/07/2005

LIEU : LAGNES

DENOMINATION DE L'EPREUVE : Grand prix de LAGNES

ASSOCIATION ORGANISATRICE : OUSTAU DE VAUCLUSO

CATEGORIES ADMISES :

Juniors, séniors, vétérans (cat. 1,2,3,GS)

ENGAGEMENTS :

Ouverture le 17/07/2005

clôture le 17/07/2005

droits :8 €

Chaque participant devra être en possession de sa licence UFOLEP et de sa carte cyclosportive UFOLEP et devra les déposer au podium à partir de ..h00

COURSE :

Départ (lieu) : LAGNES PLACE DE LA MAIRIE

Arrivée (lieu) : LAGNES PLACE DE LA MAIRIE

Catégorie	Heure départ	Longueur du circuit	Nombre de tours	Distance totale
1 &2	15h00	3 kms	25	75 kms
3 & GS	16h45	3kms	20	60 kms

PARCOURS :

Commune traversée	Routes et chemins empruntés		Heure de passage prévisible	Chaussée empruntée	
	Dénomination	N°		En totalité	partiellement
LAGNES	Départementales	24			X
	Départementales	99			X
	Départementales	100			X

Les portions de route neutralisée en totalité ou en partie ainsi que les déviations envisageables sont reportées sur le plan descriptif de l'épreuve.

RECOMPENSES :

Conformément aux règlements généraux de l'UFOLEP, aucun prix en espèce ne sera distribué.

Aucun des lots distribués à des mineurs ne contiendra de l'alcool.

La valeur globale des lots distribués sera inférieure à 1500,00€

SECURITE :

Le port du casque est obligatoire pour tous les coureurs

Sécurité parcours et ligne d'arrivée : Sapeurs pompiers Isle sur la Sorgue